

LAUDATIO
pour
François COHENDET
16 mars 2018



Madame la Présidente du Conseil Départemental,

Mesdames et Messieurs,
les Hautes Personnalités du Monde, Politique, Administratif,
Economique, Social, et Culturel,

Mesdames, Messieurs et Chers Amis de l'Association « des Amis
de Marcel Rudloff »,

Mesdames et Messieurs, les représentants de l'Association « Les
Voisins d'Ailleurs »

Malgré la solennité de l'instant, usant de la bienveillante
autorisation tacite du récipiendaire, je lui dirai tout simplement :

Cher Maire François Cohendet,

C'est avec plaisir que j'ai pu constater, en ma qualité de
Président du Jury, que les membres du Conseil de l'Administration
de l'Association des « Amis de Marcel Rudloff » ont décidé de vous
rendre un hommage en vous attribuant le Prix de la Tolérance
2018. C'est avec le même plaisir que j'aurais aimé participer à sa
remise, mais les contraintes de mon emploi du temps m'empêchant
d'être parmi vous en cette fin d'après-midi, je ne peux que le
regretter sincèrement.

J'aurais voulu vous exprimer mon émotion et remercier une
nouvelle fois Francis Hirn et les « Amis de Marcel Rudloff », d'avoir
créé l'Association qui porte le nom d'un homme que j'ai beaucoup

admiré et connu. Avocat, Ancien Bâtonnier, Maire de Strasbourg, Président du Conseil Régional, Membre du Conseil Constitutionnel, Marcel Rudloff avait fait de la tolérance sa ligne d'action, sa ligne de vie. Pour lui la tolérance était synonyme d'ouverture, de respect et d'attention permanente à l'autre, en un mot : d'humanisme. Il ne se contentait pas de la cultiver comme une vertu extérieure.

Marcel Rudloff vous aurait très probablement reconnu comme quelqu'un partageant la même vision noble et généreuse qui était la sienne, et je vais faire de mon mieux pour le démontrer, en opérant par deux points, à savoir :

1 – En résumant votre identité : celle de vos origines et de votre entourage, et pour parler moderne, vos racines

2/ - En exposant une sélection de vos actions et de celles de votre entourage empreintes de tolérance, et vous permettre de rejoindre nos vingt autres lauréats : des personnalités aussi différentes que Stéphane Hessel, le Père Chacour, Daniel Barenboïm, Robert Badinter, Laura Flessel ou Barbara Hendricks pour ne citer que ceux-là.

I – A propos de votre identité

Je ne sacrifierai pas aux redondances sur votre personnalité qui font de vous un parangon de vertu. Je vous dirai tout simplement que votre existence a été en plein accord avec les principes d'honneur et de tolérance que vous avez acquis au cours de votre enfance.

Vous êtes issu, le 5 janvier 1944 (soit en pleine période de combats pour la libération du Sud de l'Alsace), d'une famille composée de votre père – Agent des Douanes et titulaire de la Légion d'Honneur - et d'une mère de profession couturière.

Après avoir obtenu le baccalauréat, vous avez choisi la formation de kinésithérapeute, enseignée à Strasbourg et complétée à Paris. A votre retour en Alsace, vous avez exercé votre profession à l'hôpital St. Morand d'Altkirch, et vous vous êtes

ensuite installé, entre 1967 et 2008, en qualité de kinésithérapeute libéral à Ferrette.

Votre engagement tout au long de votre vie professionnelle a été conforme au serment d'Hippocrate à savoir notamment : *« préserver le patient dans tous ses éléments physiques et mentaux, individuels et sociaux »*.

Malgré un va et vient continuels dans votre cabinet, vous avez répondu avec une chaleureuse disponibilité aux appels de tous les patients sans aucune discrimination. Cette disponibilité vous avez su la maintenir au bénéfice de vos administrés, à partir de 2008 et ce dans le cadre de vos mandats d'adjoint au maire, puis de maire de Ferrette, ainsi que de 1^{er} Vice-président de la Communauté des Communes du Jura Alsacien – de Vice-président du syndicat mixte du Sundgau et de Président de l'Office du Tourisme du Sundgau, Sud Alsace. Cette constante disponibilité a été récompensée par l'attribution de la médaille d'honneur départementale et communale ainsi que par celle de l'Assemblée Nationale.

D'un premier mariage, sont issues vos deux premiers enfants Anne et Michèle. Ayant, par la suite, fait la connaissance d'une jeune et talentueuse enseignante, en la personne de Michèle Grèle, vous l'avez épousée et elle vous a donné les enfants Elise et Mathias, lesquels ont participé à l'agrandissement de la famille grâce aux petits enfants Mila et Léo.

II – Sur mon second point : Vos mérites et ceux de votre entourage acquis dans le domaine de la tolérance.

Exposer les motifs pour lesquels, le Conseil d'Administration a décidé de vous attribuer le Prix de la Tolérance 2018, est relativement difficile dès lors que votre action a été réalisée en plein accord avec l'Association « *Voisins d'ailleurs* » ainsi que par un nombre important de bénévoles de la région de Ferrette.

Toutefois, un examen attentif de vos activités a permis de constater que vos mérites et ceux de votre entourage dans le

domaine de la tolérance découlent essentiellement du drame des migrants. Dès leur arrivée dans la région de Ferrette, vous et votre entourage avez fait preuve d'une grande humanité et d'une très large tolérance envers eux sans vous préoccuper de leur origine, de leur race ou de leur religion.

Ainsi et plus particulièrement :

▶ Vous avez obtenu l'hébergement de migrants dans le bâtiment de l'ancien escadron de gendarmerie.

▶ De nombreux habitants de Ferrette et de sa région ayant mis à la disposition de la municipalité, des vêtements, de la vaisselle et d'autres équipements, vous les avez fait stocker dans le sous-sol de la mairie.

▶ Afin de coordonner l'élan de solidarité spontanée de certains Ferrettois, vous avez mis en place « un service d'accueil et d'accompagnement des migrants », et vous avez confié sa coordination à une figure locale bien connue, à savoir : – Claudine Muller – infirmière – et Maire de Liebsdorf. Par la volonté des statuts de l'Association « Les Voisins d'Ailleurs » Elisabeth Schulthess a poursuivi son action, assistée notamment, par Michèle Cohendet – votre épouse - et le curé Marc Schmitt.

▶ Vous veillez également au soutien de l'aide alimentaire assurée chaque semaine, en alternance, par l'association Caritas de Ferrette et le centre des Restos du cœur de Seppois-le-Bas.

▶ Outre des sacs de vivres remis à chaque migrant lors de son arrivée, il leur est remis un kit d'hygiène – comprenant deux serviettes et deux gants de toilette, un savon pour les mains, un autre pour le corps, du shampoing, une brosse à dent, du dentifrice - ainsi qu'un kit de propreté pour entretenir leur habitation.

▶ Enfin, vous avez compris que l'accompagnement des demandeurs d'asile nécessite une initiation à la langue et à la culture française, un soutien scolaire, la création d'ateliers de couture, de cuisine, de jardinage, de musique, de soirées culturelles et sportives. Cet accompagnement est essentiellement

assuré par Stéphanie Hamann, Geneviève Mattler, Régine Schlier, Hans Waeber, Martine Cadet et Elodie.

Toutes ces activités découlant d'un large esprit de tolérance ont inquiété certains de vos administrés. Vous avez alors participé dans la Halle aux blés – pleine à craquer - à une réunion d'information ensemble, notamment, avec le Sous-préfet. Au cours de cette réunion vous avez réussi à balayer de la main les craintes et les arguments de vos opposants à l'intégration des migrants. Et cela n'est pas le moindre de vos mérites.

Votre engagement et l'organisation qui en découlent s'explique par le fait que vous êtes persuadé que tous ces migrants qui tentent d'échapper à la guerre, à la torture, à la prison ou à la misère, ne sont ni des délinquants, ni des terroristes. Il est difficile, pour vous qui côtoyez tant de souffrance, de trouver le sommeil. Vous ne vous habituerez jamais au grand malheur, même en prenant des risques pour votre santé.

Votre action qui a porté sur les migrants a cependant des limites. Elle s'insère dans une action globale de la population. Vous même avez trouvé un moyen de vous exprimer, « de sortir ce qu'il y a à l'intérieur de vous », et puis votre femme et votre entourage partagent votre combat ambitieux. Votre action portée par votre confiance dans les hommes, justifie amplement le Prix de la Tolérance qui vous est attribué.

Ce Prix de la Tolérance est certes une marque de reconnaissance, mais encore, il doit inciter vos concitoyens à espérer et continuer à s'engager dans la voie de la tolérance que vous avez su créer dans la région de Ferrette.

La décision du Conseil d'Administration de vous remettre le Prix de la Tolérance dans la ville libre de Colmar, depuis le IXe siècle, s'est facilement imposée pour différentes raisons :

► Colmar a affronté les allées et les venues tragiques de son histoire avec tolérance

► Colmar a donné naissance à Auguste Bartholdi, sculpteur du célèbre monument inspiré par son esprit de tolérance à savoir : « la Liberté éclairant le monde ».

Vous ai-je, pour le moins, rendu l'hommage et le témoignage que nous tous présents physiquement ou en pensée, voulions vous apporter ainsi qu'à votre entourage de bénévoles, chacun pour des raisons qui ne sont pas les mêmes que celles des autres, mais qui sont à l'unisson avec vous tous.

Y suis-je parvenu ? Je l'ignore, mais croyez que ce n'est pas sans émotion que je vais demander au Président Francis Hirn de vous remettre le Prix de la Tolérance 2018.

Louis OSTER
Ancien Bâtonnier